



**Extrait du Procès Verbal**  
**Séance du Conseil Municipal du 28 AVRIL 2016**

Madame le maire ouvre la séance et soumet le procès – verbal du dernier conseil municipal à l'approbation de l'assemblée. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté.

**PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

Madame le Maire présente à l'assemblée les bilans financiers des services scolaires et périscolaires de l'année 2015. Ceux-ci déterminent le montant par enfant des charges de fonctionnement à solliciter aux communes de résidence.

Coût d'un enfant de l'école	604.72€
-----------------------------	---------

La participation des communes résidentes pour la cantine est déterminée selon le nombre de repas réellement pris par les enfants de chaque commune :

Saint Laurent des Mortiers	4 196.08€
Saint Michel de Feins	1 595.12€

Participations des communes résidentes proposées identiques à celles présentées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Adopte les propositions et retient les sommes suivantes :**

- **ECOLES PRIVEE ET PUBLIQUE** **604.72€**
- **CANTINE**
  - **Saint-Laurent-des-Mortiers** **4 196.08 €**
  - 
  - **Saint-Michel-de-Feins** **1 595.12€**

**TRAVAUX SALLE OMNISPORT**

Madame le Maire présente à l'assemblée les propositions financières pour la réalisation de travaux à salle omnisports de pose de cache-moineaux et de réfection de la toiture.

Les entreprises les mieux-disantes sont l'entreprise DENIS de Châtelain pour un montant de 1 120.80 € H.T. et l'entreprise CHAUVEAU DE Bierné pour un montant de 1 487.50 € H.T.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Après exposé, décide de retenir les offres les mieux-disantes de l'entreprise DENIS pour un montant de 1 120.80 € H.T. et de l'entreprise CHAUVEAU pour un montant de 1 487.50€ H.T.**

---

**COURRIER DES ANCIENS COMBATTANTS**

Madame le maire présente à l'assemblée un courrier reçu en mairie de l'association des anciens combattants. L'association demande à l'assemblée de se prononcer sur la nomination d'une rue « Anciens Combattants ». Le conseil municipal propose de surseoir à statuer sur cette demande.

---

## DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- 1 rue Henri IV

Madame le maire présente à l'assemblée une demande d'aliénation de bien situé au n°1 rue Henri IV, dossier instruit par Me GODEFROY-POIRIER, notaire à Bierné.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **Décide de renoncer au droit de préemption urbain**
- 

## CONTRAT DE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL 2016-2021

Madame le Maire présente à l'assemblée le contrat de territoire départemental 2016-2021 qui définit les nouvelles orientations aux services des solidarités humaines et territoriales. Dans ces grandes lignes figurent une dotation communale et une dotation communautaire qui sera partagée entre les communes de la communauté de communes, sous condition de présenter un projet structurant. Le conseil municipal propose d'un accord unanime le projet de restructuration de la salle des fêtes.

---